

Compte rendu de commission

> Date de réunion:
22 septembre 2020
Pôle des services
Pont de Veyle

> Rédacteurs :
E.Taton
S. Sermonat

Commission Services aux publics et aux familles

PERSONNES PRESENTES :

Membres :

| | | |
|---------------------|-------------------------|---|
| SAUTIER Angélique | Bey | P |
| SCHWEIZER Léna | Biziat | P |
| TROUWAERT Charline | Chanoz Chatenay | A |
| RAPY Gilles | Chaveyriat | P |
| KERMARREC Isabelle | Cormoranche sur Saône | P |
| PIGNET Stéphanie | Crottet | P |
| MARMIER Noëlle | Cruzilles les Mèpillat | P |
| FILET Marie-Claude | Grièges | P |
| SALLET Nelly | Laiz | P |
| ROBIN Nathalie | Mézériat | P |
| BOUCHARD Sabrina | Perrex | P |
| CORLAY Kiyomet | Pont de Veyle | P |
| RICOL Adeline | Saint André d'Huiariat | P |
| BOURCET Sandrine | Saint Cyr sur Menthon | P |
| DURANCEAU Sébastien | Saint Genis sur Menthon | P |
| CHANEL Brigitte | Saint Jean sur Veyle | P |
| QUICLET Isabelle | Saint Julien sur Veyle | P |
| DESMARIS Elodie | Vonnas | P |

P : présent – E : Excusé – A : Absent

ORDRE DU JOUR :

- Présentation générale de la commission (avec les thèmes abordés et le fonctionnement proposé)
- Présentation des différents services associés et des dossiers à traiter
- Questions diverses

COMPTE RENDU

20h

Diaporama en support

Mot d'accueil et tour de table pour la présentation de chacun

Historique :

- 1995 : rassemblement des communes de Chanoz-Chatenay, Chaveyriat, Mézériat, Saint Julien-sur-Veyle et Vonnas. Biziat appartient alors à la communauté de communes de Chalaronne Centre jusqu'en 2005.
- 1998 : création de la Communauté de communes de Pont-de-Veyle
- Loi Notre interdit les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) de moins de 15000 habitants
- Fusion de la Communauté de communes des Bords de Veyle (8000 habitants) et de Pont-de-Veyle (12000 habitants) en janvier 2017 pour devenir Communauté de communes de la Veyle.

■ Présentation générale de la commission :

La commission implique des élus locaux et pas seulement communautaires.

Le rôle de l' élu au sein de cette commission :

- Être acteur : commission la plus participative possible
- Être le relais au sein du conseil municipal
- Être le relais sur le terrain
- Être force de propositions

4 grands thèmes :

- Petite enfance
- Enfance / jeunesse
- Social
- Intervention musicale en milieu scolaire

■ **Présentation des différents services associés et des dossiers à traiter :**

- **Intervention musicale en milieu scolaire**

Une intervenante Anne Moque, est hiérarchiquement rattachée à Frédéric Thouny, responsable du service culture, mais la transversalité est assurée entre les services jeunesse et culture pour ce sujet comme celui des soutiens aux projets associatifs.

L'éducation musicale est un élément des programmes de l'école maternelle et primaire.

Les collectivités ont la possibilité de proposer des interventions musicales en milieu scolaire pour accompagner les enseignants, mais cet accompagnement reste facultatif. L'enseignant garde la responsabilité pédagogique permanente de l'organisation de la séance.

Depuis 1997 et 2001, les Communautés de communes de Bords de Veyle et du canton de Pont de Veyle ont fait le choix de proposer des interventions.

Ce type d'accompagnement organisé à l'échelle communautaire est une spécificité de notre territoire par rapport aux territoires voisins.

Depuis septembre 2019, une intervenante salariée à temps plein par la communauté officie 20 heures par semaine, 1 semaine sur deux dans chaque école, en ciblant les niveaux de CE1 à CM2.

En plus de ce musicien intervenant pris en charge par la collectivité, une enveloppe de subvention est réservée pour accompagner les projets proposés par les enseignants, plutôt à destination des plus jeunes.

- **Petite enfance**

Compétence de la Communauté de communes depuis 2002.

Notre territoire connaît une bonne progression démographique :

- avec installation de jeunes familles
- taux d'activité des femmes très important : 76%
- taux de bi activité + 65%
- familles monoparentales : 7%
- 700 enfants de moins de 3 ans

D'autre part, nous faisons face à un vieillissement de la population d'assistants maternels (25% ont plus de 55 ans) et des cessations d'activité suite à la crise sanitaire.

Pirouette :

Problème de l'information à la population sur ce lieu d'accueil enfant parents (LAEP)
Proposition de Mme Robin de rencontrer à nouveau les accueillantes de Pirouette lors d'une prochaine réunion de la commission pour présenter le service afin de mieux le faire connaître auprès des familles au sein des communes.

Projet de micro-crèche à Vonnas :

Signature du marché avec les entreprises fin septembre. Début des travaux fin octobre normalement.

EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

RAM : Relais Assistants Maternels

- **Enfance/ jeunesse**

Cette action concerne les enfants de 3 ans jusqu'aux jeunes adultes.

Les familles ont besoin d'un mode de garde. Dans le cadre d'un Projet Educatif Local (qui sera à réécrire prochainement), nous proposons des actions sous forme de projets jusqu'à l'accompagnement vers des métiers de l'animation.

Environ 3500 élèves de primaires, collèges + MFR sur le territoire et environ 200 autres scolarisés dans des écoles privées extérieures au territoire et au collège de Thoissevay pour les enfants de Cormoranche-sur-Saône et de Bey.

Projet initiatives jeunes pour les 11 – 25 ans porteurs de projets éphémères ou de longue durée.

Subventions aux associations qui accueillent des adhérents de 3 à 16 ans et pour les projets spécifiques.

Activités sportives primaires :

- sur l'ex territoire de la communauté de communes de Pont-de-Veyle : gestion par l'association SCOL avec subvention de la Communauté de communes

- sur l'ex territoire de Communauté de communes des Bords de Veyle, en gestion directe (location de bassins, réservation de gymnase, paiement des transports...)

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

CIJ : Conseil Intercommunal de Jeunes

CTG : Convention Territoriale Globale

PEL : Plan Educatif Local

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

- **Social**

Notre Communauté de communes doit inscrire ses actions dans un projet social de territoire qui reste à finaliser.

Ce sera un des enjeux de la Convention Territoriale Globale, signée avec la Caisse d'Allocations Familiales en décembre 2019.

Notre commission devra compléter les différents diagnostics et en écrire les plans d'actions.

MSAP (Maison de Services Au Public) bientôt Maison France Service

Transport des personnes âgées :

Actuellement, nous proposons d'accompagner les personnes âgées (sous conditions de ressources) pour leur mobilité. Ainsi, la Communauté de communes apporte une aide de 90€ par an sous forme de bons de transport. Ce dossier reste à travailler pour trouver un nouveau modèle.

Haissor : Habitat intégré Services Solidaires Regroupés

Trois communes, accompagnées par la Communauté de communes ont candidaté à un appel à projet du département dans le cadre du Plan Senior. Leurs dossiers ont été retenus.

Actuellement un à Laiz depuis 2017.

Deux autres projets : Saint Cyr sur Menthon et Chaveyriat.

CDAD : Conseil Départemental de l'Accès aux Droits

CDS : Centre départemental de la Solidarité

DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

■ Questions diverses :

Prochaine commission le mardi 24 novembre 2020 à 20h (lieu à définir)

En présence d'intervenants de la banque des Territoires pour une information sur la Convention Territoriale Globale.

Fin de séance : 22h10